

# La réception du droit international humanitaire en droit interne

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : La réception du droit international humanitaire en droit interne : un ancrage du droit des conflits armés dans la réglementation nationale : actes du seizième colloque international du CRDH / sous la direction de Laurent Trigeaud

Auteur(s) : Centre de recherche sur les droits de l'homme et le droit humanitaire Paris Colloque international 16 2021 Paris

Autre(s) auteur(s) : Trigeaud, Laurent (1980-...) juriste  
Centre de recherche sur les droits de l'homme et le droit humanitaire Paris

Publication : Paris : Éditions A. Pedone, 2024

Description matérielle : 1 vol. (216 p.) : fig. ; 24 cm

Collection : Publications du Centre de recherche sur les droits de l'homme et le droit humanitaire

ISBN : 978-2-233-01056-8

EAN : 9782233010568

Appartient à la collection : Publications du Centre de recherche sur les droits de l'homme et le droit humanitaire 2491-3898

Titre de couverture : [La réception du droit international humanitaire en droit interne. un ancrage du droit des conflits armés dans la réglementation nationale.]

Classification décimale Dewey : 341.04

Note sur le titre et les responsabilités : CRDH = Centre de recherche sur les droits de l'homme et le droit humanitaire

Note sur les bibliographies et les index : Notes bibliogr.

Résumé ou extrait : Dès les premiers pas du mouvement international humanitaire qu'il venait d'initier, Henri Dunant s'attela à la création de comités nationaux – les futures Croix-Rouge nationales – afin de porter l'effort humanitaire au coeur même des systèmes nationaux : le fondateur du Comité international

de la Croix-Rouge savait que le droit humanitaire ne pourrait porter ses fruits protecteurs sans de véritables politiques publiques nationales, mobilisant l'ensemble de l'appareil normatif étatique (traité, loi, réglementation administrative). Les obstacles à une pleine intégration du droit des conflits armés en droit interne sont encore nombreux et suscitent d'importantes questions : le droit humanitaire est-il systématiquement accueilli en droit interne ? La réglementation nationale fait-elle toujours référence au droit international humanitaire ? Y fait-elle référence sur des sujets classiques, tels que le traitement des prisonniers de guerre, ou également sur des sujets plus sensibles, le cyber, le nucléaire, la lutte contre le terrorisme par exemple ? Le silence de la réglementation nationale sur le droit humanitaire est-il la manifestation d'une ignorance ou au contraire, le signe que ce droit est si bien entré dans les moeurs juridiques nationaux qu'il n'a plus besoin d'être nommé ? Cet ouvrage cherche précisément à étudier cet aspect de la question, trop souvent négligé, et qui détermine pourtant l'issue de la mise en oeuvre effective des exigences humanitaires lors des conflits armés.

Sujet - Nom commun : Droit humanitaire  
Guerre (droit international)

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Actes de congrès